

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

**Conseil du 13 décembre 2021**

**Délibération n° 2021-0818**

Commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

Commune(s) :

Objet : Sport - Attribution d'une subvention à l'association Lou Rugby pour son action d'accompagnement en faveur des clubs de rugby de la Métropole de Lyon - Année 2021

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

**Rapporteur** : Monsieur Yves Ben Itah

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charlot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charlot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

**Conseil du 13 décembre 2021****Délibération n° 2021-0818**

Commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

Commune(s) :

Objet : Sport - Attribution d'une subvention à l'association Lou Rugby pour son action d'accompagnement en faveur des clubs de rugby de la Métropole de Lyon - Année 2021

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

De nombreuses fédérations sportives font face, depuis quelques années, à une baisse des effectifs licenciés et les clubs sportifs amateurs, toujours largement dépendants du bénévolat, font face à plusieurs défis pour développer ou maintenir les activités du club face au développement de la pratique sportive libre non licenciée (par exemple : comment mieux répondre aux nouvelles exigences des adhérents en termes d'horaires, de services, de tarification, d'accès aux installations etc. ? Comment se positionner, et avec quelle offre, sur les segments du sport-santé ou de la pratique sportive par les seniors ?).

Le ministère des Sports a engagé une réforme en 2019, visant à rattacher aux différentes fédérations sportives les conseillers techniques aujourd'hui dépendants du ministère, avec, à la clé, une attente forte sur la refonte des politiques de développement de la part des fédérations qui héritent de ces postes.

La Fédération française de rugby (FFR) a accompagné la mise en place de ces emplois de cadres sportifs sur le territoire national (23 sont prévus en Région Auvergne-Rhône-Alpes -AURA-).

Au niveau national, le rugby connaît, en effet, une légère décroissance de ses effectifs masculins et une hausse du nombre de licenciées féminines (qui ne compensent pas toutefois la baisse des effectifs masculins). Au niveau local, la ligue AURA et le comité départemental Rhône Métropole bénéficient d'une situation relativement privilégiée avec un véritable terroir rugbystique et un potentiel de développement réel des effectifs masculins et féminins (16 clubs, 4 143 licenciés, 8 clubs en secteur politique de la ville). La FFR entend ainsi s'intéresser aux principales métropoles françaises et, particulièrement, aux zones urbaines sensibles, au sein desquelles le rugby reste une discipline peu pratiquée. Elle a ainsi construit un projet éducatif fédéral en lien avec la Fédération Léo Lagrange.

Par délibération du Conseil n°2019-3876 du 4 novembre 2019, la Métropole a décidé de s'associer à cette démarche structurante et de soutenir la mise en place d'un conseiller technique des clubs (CTC) en charge de l'accompagnement des clubs de rugby du territoire métropolitain.

L'association Lou Rugby est l'employeur du conseiller technique auprès des clubs, dans le cadre d'une convention associant la Métropole, l'association Lou Rugby, la direction régionale jeunesse sport et cohésion sociale (DRJSCS), la Ligue de rugby AURA, le comité de rugby Rhône Métropole. Les 162 CTC sont aujourd'hui installés au niveau national et le territoire de la Métropole a été le pionnier, dès l'automne 2019.

## II - Objectifs

Dans le cadre de sa politique sportive, la Métropole soutient les clubs sportifs professionnels et amateurs.

Parmi les axes prioritaires de cette politique sportive, figurent la qualité de la formation des jeunes au sein des clubs sportifs (formation des éducateurs-éducatrices et de l'encadrement), la diversité et l'égalité de traitement entre filles et garçons.

Elle souhaite donc soutenir la mise en œuvre de toute action favorisant ces orientations et l'implication des clubs sportifs sur celles-ci.

Le programme d'actions envisagé par l'association Lou Rugby et la ligue, à travers l'activité de ce conseiller, vise à favoriser le développement, sur le territoire métropolitain, de la pratique rugbystique au sein des clubs tout en donnant priorité aux axes suivants :

- développer la pratique du rugby féminin et masculin sur le territoire de la 2<sup>ème</sup> aire urbaine française, et ce auprès des différentes catégories d'âge,
- faire connaître le rugby dans les zones urbaines sensibles de la Métropole, là où il reste encore peu développé au regard d'autres disciplines (foot et basket surtout),
- permettre aux clubs de rugby de la Métropole de mieux identifier les objectifs prioritaires de la Métropole en matière de politique sportive,
- promouvoir les valeurs citoyennes en accompagnant les clubs de la Métropole dans le traitement des problématiques sociales et éducatives, grâce à l'action du CTC. Le rugby est contributif à l'objectif du "bien vivre ensemble",
- favoriser le développement de la pratique féminine : le rugby peut être pratiqué par les filles dès le plus jeune âge ; il s'agit donc de lutter contre certains stéréotypes et de favoriser la découverte du rugby à l'école et au collège.

Cette action s'inscrit dans la durée avec une 1<sup>ère</sup> période de 4 années (année 2019 pour la saison 2019/2020, année 2020 pour la saison 2020-2021, année 2021 pour la saison 2021-2022, année 2022 pour la saison 2022-2023).

Un comité de pilotage a été mis en place associant l'ensemble des partenaires, dont la Métropole.

À l'issue de cette période une évaluation formelle, partagée par les acteurs, permettra de décider de la poursuite ou de l'arrêt de l'action (tout en l'infléchissant si nécessaire). Des bilans annuels seront réalisés par la ligue de rugby AURA, en lien avec les clubs bénéficiaires et l'association Lou Rugby.

## III - Bilan des actions conduites lors de la saison 2020-2021

Par délibération du Conseil n° 2020-0265 du 14 décembre 2020, la Métropole a attribué une subvention de 15 000 € à l'association Lou Rugby pour son programme d'actions 2020 (saison 2020-2021).

Tout comme la saison 2019-2020, la saison 2020-2021 a été impactée par la crise sanitaire avec des activités très contraintes au sein des clubs à partir de fin octobre 2020 (fermeture ou accès très restreint pour la plupart des équipements sportifs). Toutefois, l'expérience issue de la première crise au printemps 2020 a permis de maintenir des liens avec les clubs et d'organiser des échanges en visioconférence.

Les actions conduites ont été les suivantes (du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 1<sup>er</sup> septembre 2021) :

- aide aux collèges de la Métropole en matière de mise en place de l'activité rugby (enseignement, tournois, visite de joueurs professionnels) : collèges Grignard (Lyon 8ème - quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), Longchambon (Lyon 8ème - QPV), Termier (Lyon 8ème), Jacques Brel (Vénissieux - QPV). Travail collaboratif avec les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) des collèges Gabriel Rosset (Lyon 7ème - QPV), Alain (Saint-Fons - QPV),
- poursuite du soutien aux clubs identifiés en début de programme : Vénissieux, RCUL (rugby club universitaire du lyonnais), Lyon rugby, Bron, Rhône Sportif (Villeurbanne), Saint-Fons, Rillieux-la-Pape, Saint-Genis-Laval,
- soutien au comité départemental de rugby Rhône Métropole sur les actions éducatives,

- soutien du sport scolaire, en lien avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) (soutien aux sections sportives scolaires des collèges),

Malgré les contraintes liées aux protocoles sanitaires, 35 visites ont pu être assurées dans les clubs. 6 collèges aidés en QPV, 13 actions avec les centres sociaux du territoire, 11 animations associant des enfants et éducateurs de différents clubs de la Métropole.

Des échanges réguliers ont eu lieu durant la période et une réunion de bilan est intervenue (Ligue AURA de rugby, Lou association, CTC, Métropole) le 28 septembre 2021.

#### IV - Programme pour la saison 2021-2022

Les nouvelles priorités de la Métropole en matière de politique sportive ont été présentées aux acteurs (Ligue de rugby AURA, Lou, etc.) à l'occasion de rencontres intervenues depuis le début du mandat. Ces priorités, qui sont en correspondance avec certaines actions déjà initiées (développement de la pratique féminine, sensibilisation au rugby dans des QPV, etc.), sont bien entendu prises en compte dans le programme d'accompagnement des clubs par le CTC.

Les actions initiées en 2020-2021 se poursuivront auprès des clubs accompagnés.

La FFR a lancé en juin 2020 une démarche nationale : "Club du 21<sup>ème</sup> siècle", porteur d'un nouvel écosystème. Il s'agit d'accompagner les clubs amateurs dans la mise en œuvre d'un projet associatif s'appuyant sur les projets social, éducatif et d'activités de la FFR et en bénéficiant de l'appui du CTC. Les thèmes qui pourront être abordés sont les suivants : citoyenneté, développement de la pratique féminine, rugby santé-bien être, développement de la pratique dans les quartiers politique de la ville et dans les zones rurales.

Certaines actions pourront prendre place sur plusieurs saisons sportives en fonction des contextes propres à chaque club, des projets en cours, de la complexité des problématiques rencontrées et des capacités du conseiller à accompagner ces actions. Le CTC accompagne également la mise en œuvre du projet éducatif fédéral co-écrit avec la fédération Léo Lagrange : accompagnement économique et juridique des clubs, formation des dirigeants, développement d'outils pédagogiques et éducatifs, portage du dispositif.

Dans le cadre de la Coupe du monde de rugby 2023, et en lien avec le ministère du Travail, la FFR a mis en place, dès 2020, un programme destiné à l'embauche de 4 000 apprentis au service des clubs de toutes les disciplines sportives. Un centre de formation d'apprentis (CFA) a été créé au niveau national, qui s'appuiera sur les CFA régionaux. Il préparera à des diplômés de niveau Bac, Bac+3, Bac+5. Les clubs de plus de 30 licenciés pourront bénéficier d'un apprenti pour une assistance administrative notamment. Les clubs participeront de manière symbolique au financement de l'opération en fonction de leur taille et de leur capacité financière.

#### IV - Budget et financement

La Métropole a souhaité soutenir ce projet sur une période de 4 saisons sportives à partir de la saison 2019-2020. La présente délibération concerne le versement d'une subvention pour l'année 2021 (saison 2021-2022).

Le plan de financement de cette mission est le suivant :

| Partenaire  | Saison 2019-2020<br>(en €) | Saison 2020-2021<br>(en €) | Saison 2021-2022<br>(en €) | Saison 2022-2023<br>(en €) |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Centre national pour le développement du sport (CNDS) | 12 000                     | 12 000                     | 0                          | 0                          |
| Métropole   | 15 000                     | 15 000                     | 15 000                     | 15 000                     |
| Lou association                                       | 10 000                     | 10 000                     | 22 000                     | 22 000                     |
| Ligue de rugby AURA                                   | 5 000                      | 5 000                      | 5 000                      | 5 000                      |
| <b>TOTAL</b>  | <b>42 000</b>              | <b>42 000</b>              | <b>42 000</b>              | <b>42 000</b>              |

Une convention a été établie en 2019 entre l'association Lou Rugby, la Ligue AURA de rugby et la Métropole. Cette convention fixe les objectifs et les missions définies, les conditions de suivi et d'évaluation, les montants du soutien proposé par la Métropole sur la période de 4 années et les conditions de versement de cette aide.

La présente délibération concerne la subvention 2021 (saison 2021-2022). La subvention 2022 (saison 2022-2023) sera soumise au vote du Conseil en 2022.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 € à l'association Lou rugby dans le cadre de son action dédiée à l'accompagnement des clubs de rugby de la Métropole, pour l'année 2021 (saison 2021-2022) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - le soutien, pour l'année 2021 (saison 2021-2022) à l'action d'accompagnement des clubs de rugby de la Métropole par l'association Lou Rugby et la ligue AURA de rugby,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement, d'un montant de 15 000 €, au profit de l'association sportive Lou Rugby pour l'année 2021,

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement, en résultant, soit 15 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P39O4817A.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

|   |
|---|
| Accusé de réception en préfecture :<br>069-200046977-20211213-272037-DE-1-1<br>Date de télétransmission : 16 décembre 2021<br>Date de réception préfecture : 16 décembre 2021 |
|---|